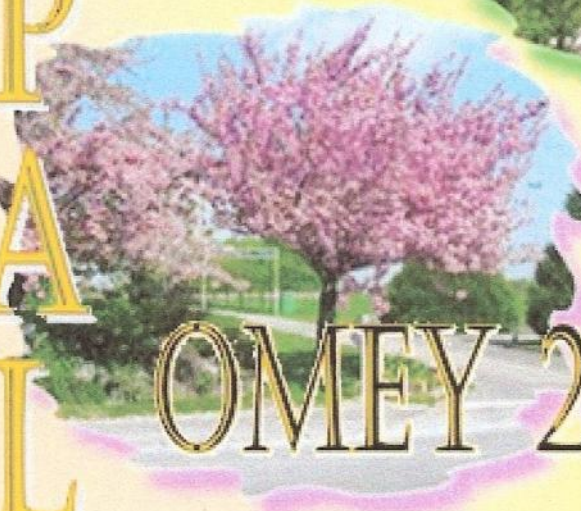
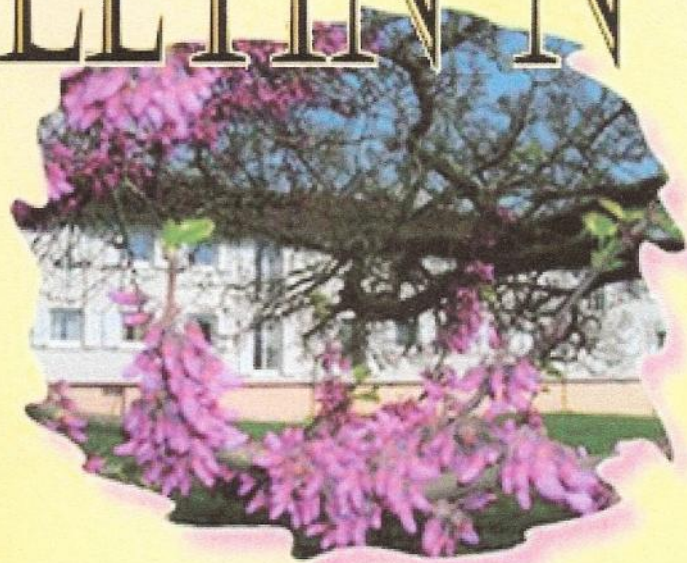




BULLETIN N°20

N
I
C
I
P
A
L



OMEY 2010-2011

2010

SOMMAIRE

Lettre du Maire	p. 3
Les finances communales 2010	p. 4
Budget primitif 2010 de la C.C.V.C	p. 8
Les écoles	P. 9
La vie associative	p. 13
Les activités communales	p. 18
Infos diverses et vie pratique	p. 20
Histoire d'un nom...	P. 24
Un regard sur Omey	p. 32
Nos joies, nos peines	p. 33
Bloc notes	p 34
Quelques numéros utiles	P. 35

Concepteur couverture : Gérald Inns.

Bulletin Municipal
Mairie, rue Jean Jaurès
Tél : 03 26 67 71 68
Fax : 03 26 64 49 52
Site officiel : Omey.homeip.net
E-mail : mairiedomey@orange.fr

Direction de la publication :
Brignoli Jean-Paul
Mise en page : commission information
Impression par nos soins
Diffusion : annuel : 200 exemplaires

Comité de rédaction :

Ont collaboré au présent bulletin :
Jean-Paul BRIGNOLI (JPB), Fabrice GAUVAIN (FG), Gérald INNS (GI),
Emmanuelle MAS (EM), Sonia KOENIG (SK), Marylène OUDIN (MO), Evelyne VALENTIN (EV),
Une participation de la directrice du Regroupement Pédagogique Inter Communal Concentré.
Une documentation budgétaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Craie .
Des textes et photos sont extraits du site Wikipedia.fr

-Lettre du Maire-

Chères Omyates, chers Omyats



Depuis le début 2010, vos élus dans un travail partagé, se penchent sur la **sécurité**, sur l'**accessibilité des personnes à mobilité réduite** des bâtiments publics, **sans discrimination**. Cela se traduit par l'étude des postes de travail des agents de la collectivité comme la loi nous y incite, et par la création d'un **document unique de sécurité**. Mais aussi par la visite des futurs chantiers, et la rédaction des documents de **Plan de Prévention de Sécurité (PPS)**, avant l'intervention de toute entreprise dans le village et la contractualisation des prescriptions pour une recherche tendant vers un taux zéro d'accident. Là encore, comme les textes parus l'exigent. Ce travail a été formalisé et accompli par Emmanuelle Mas et moi-même suite à une formation de deux jours. Une subvention couvrira les charges au nombre d'heures de travail nécessaires et notre collectivité rurale est parmi les premières à réaliser cette démarche. La législation dans ce domaine fait que ce travail sera à actualiser chaque année.

Pour les déplacements dans le village un **Plan de mise en Accessibilité des Voiries et de l'Espace (PAVE)** doit être mis en place, là encore prescrit par des textes, une commission a été créée en conseil municipal. Elle est dirigée par Evelyne Valentin, la transcription sur informatique sera réalisée par Gérald Inns, sous ma responsabilité et avec un accompagnement en conseil de la Direction Départementale des Territoires avec MM. Legand et Diduch dans le cadre du contrat Atésat. Vous avez sans doute remarqué vos élus, armés d'appareils photographiques numériques et de carnets, sillonner les rues. Un chiffrage des aménagements pour mise aux normes suivra.

La sécurité c'est aussi la pose d'un hydrant près de l'église, afin de pouvoir répondre à tous risques dans ce secteur du village, notamment en raison de la proximité, (moins de cinquante mètres), d'établissements recevant du public (église et bureaux), mais aussi pour sauvegarder le château.

Un autre volet me prend beaucoup de temps. La responsabilité énorme dans le cadre de la police du Maire et de la sécurité dans la commune, est de formaliser et encadrer sous forme d'arrêté tous les déplacements de public, que se soit une manifestation municipale ou associative du village où extérieure à la commune traversant son territoire. L'arrêté de restriction de circulation pris lors du défilé d'halloween en est un exemple. **Les fillettes fauchées et tuées en traversant la chaussée** dans une autre collectivité démontrent la nécessité de cette démarche. **J'invite tous les organisateurs** à une grande vigilance et à être responsable dans toute démarche que doit accompagner ces manifestations et surtout à constituer un dossier, à déclarer en mairie bien avant la date des projets, **car votre responsabilité en cas d'accident est importante** et sera recherchée.

La salle des fêtes fait actuellement l'objet d'une étude pour sa réfection et sa mise aux normes.

Une réflexion sur l'intercommunalité pour un regroupement tendant à une population d'environ cinq mille habitants voir une dizaine de communes ou plus est en marche car le gouvernement et les grands législateurs veulent que ces regroupements soient formalisés dans un calendrier allant vers la fin 2013. Cette démarche à laquelle vos élus doivent rapidement réfléchir doit tenir compte à mon sens de plusieurs critères : démographique, (seuil de population) et géographique, (pas trop d'éloignement des services pour la population). Les collectivités irréductibles n'ayant pas rejoint un EPCI (établissement public à coopération intercommunale) y sont contraintes dès maintenant ou se verront imposer par le Préfet leur rattachement, selon les textes.

Nous ne pouvons échapper à ces bouleversements et l'équipe que je conduis continuera à travailler pour qu'il fasse toujours bon vivre à Omey. « A chaque époque, il faut s'arracher au conformisme de son temps » écrit le philosophe Walter Benjamin.

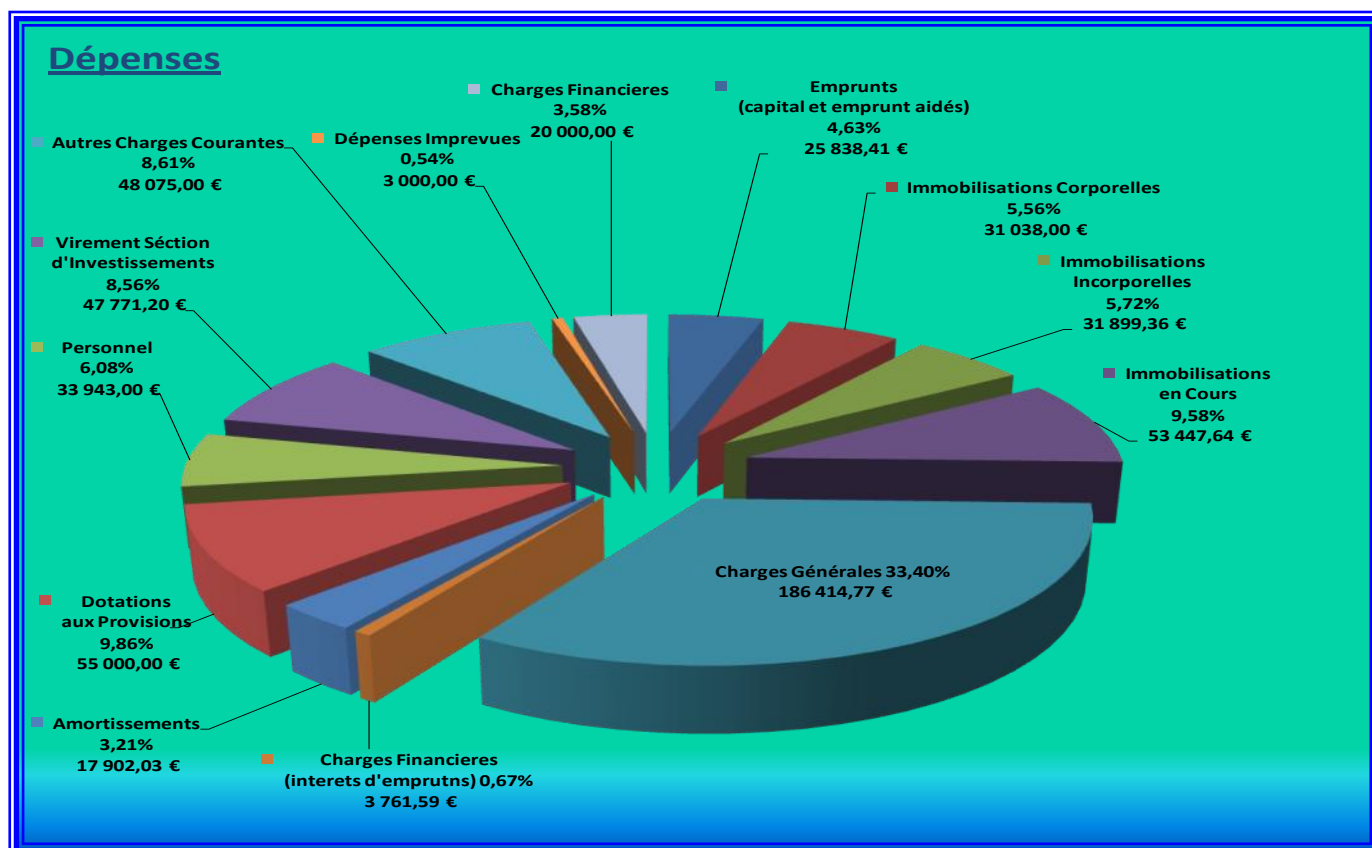
Chères Omyates, Chers Omyats au nom du conseil municipal et en mon nom je vous présente tous **nos vœux pour 2011**, de bonne santé, de joie et de prospérité à vous-même, vos proches et votre famille.

Bonne lecture!!!

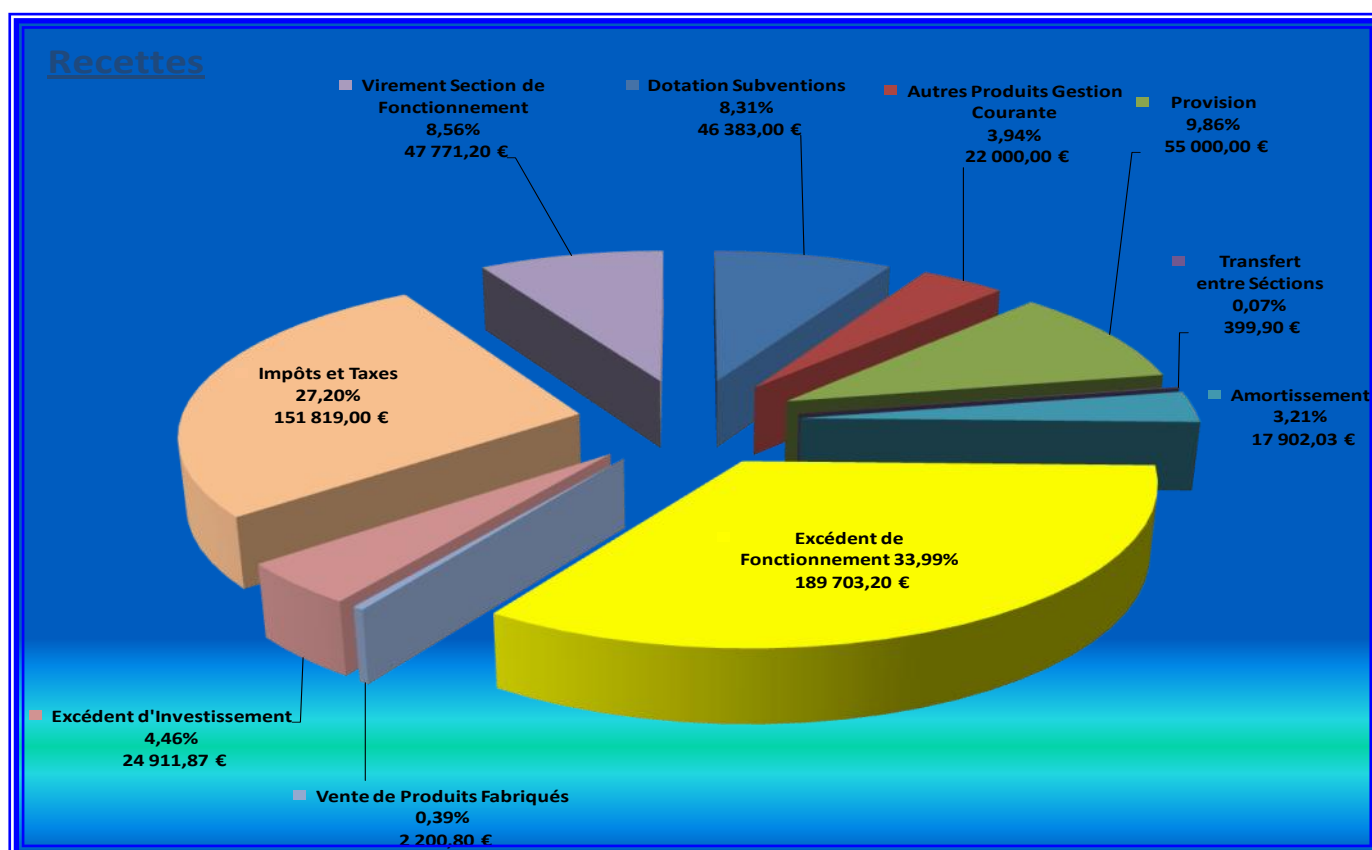
Les Finances Communales 2010

Graphiques et chiffres du budget primitif qui ont été adoptés lors de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2010.

Dépenses d'Investissements et de Fonctionnement



Recettes d'Investissements et de Fonctionnement



DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2010



	T.T.C €
Plantations nouvelles	3812.32
Ecran et renforcement de l'informatique mairie	773.21
Dorure des chandeliers	2 585.75
Fuite verrière mairie vitres cassées	1980.58
Diverses formations 2010	620.00
Panneaux de signalisation et pancartes de rues	3199.90
Sécurisation rue Jean Ferrat (photo ci-contre)	6373.36
Extincteurs salle des fêtes, logement (+ de 20 ans)	
Ballon d'eau chaude habitation 9, rue Jean Jaurès	1148.16
Équipement comprenant : lame à neige, pompe à gasoil, triangle relevage	2423.10
Poteau d'incendie et alimentation normalisée rue de l'église (opération au budget eau)	23283.19
Aménagement terrain rue de la garenne (géomètre)	1495.00

Dépenses de fonctionnement obligatoires liées à la sécurité des personnes et des biens.

La participation obligatoire de la commune d'Omey au contingent incendie appelée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne pour 2011 est de **7193,52 €**.

Pour la création et mise à jour des dossiers que la réglementation soumet à toutes collectivités, de nombreuses journées de formation ont été suivies par vos élus en 2010. Ceci pour mieux appréhender les réformes sur le budget, mais aussi sur les analyses financières, sur la police du Maire et les responsabilités qu'elles impliquent à l'écu, mais aussi aux associations et à la collectivité.

Ces formations sont nécessaires pour éditer les documents réglementaires obligatoires dans le monde du travail en regard à notre personnel communal et des sociétés intervenantes sur la collectivité, pour la sécurité des déplacements piétonniers des habitants à travers du village.

En dehors de l'investissement bénévole de vos élus reste le coût de ces formations suivies auprès, soit du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale, ou organisées par l'Association des Maires de la Marne. Coût des formations : 848 € .

La prime à la naissance a été délibérée par vos élus à 31€ en séance plénière le 4 février 2010.

Le 26 mars 2010 a été décidée la création d'un emploi à temps partiel en qualité de responsable des entrées et sorties des locations de la salle des fêtes, d'une durée de 4/35ème, avec les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de cet agent au chapitre 012, articles 6413, 6451, 6453, 6454 et 6336. Madame Marie-José Champagnac a été recrutée au premier juillet. Cet agent a aussi des tâches d'entretien de locaux et de distribution d'avis et divers dans vos cidex.

Le 8 septembre M. le Maire, en raison de la période difficile actuelle a proposé au conseil municipal (qui a délibéré à l'unanimité), d'attribuer une indemnité de conseil de 75% à Mme VIGNERON qui assurait par intérim le remplacement de M. HEMARD, parti en retraite et une indemnité à hauteur de 50% au nouveau receveur, M. FAUTRES .

Le 2 décembre notre Communauté de Communes a voté une indemnité au taux identique.

JPB.

TABLEAU des CONTRIBUTIONS DIRECTES – Taux Communaux

Année 2010	Taux	Base	Produits €	Variations
Taxe d'habitation - TH	5,58	150 300	8 387	+11.98 %
Foncier bâti – FB	4,68	1 498 000	70 706	+ 6.11 %
Foncier non bâti - FNB	11,81	10 300	1 216	+ 7.97 %
Produit fiscal attendu TH&TF compte 7318 de la NBC			79 709	+ 6.04 %

Produit attendu au titre de la compensation relais 2010 (TP/CFE): 648419 €.
 Prélèvement au titre du Fond Départemental de la Taxe Professionnelle: 579526 €
 Produit prévisionnel total attendu au budget primitif pour 2010: **149995 €**
Impôts et taxes= 149995€ + 1824€ (taxe sur pylône 20000V) 151819 € soit + 18.66 %

Années	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Taxe habitation – TH Moyenne départementale	5.18	5.18 20.41	5.18 6.98	5.18 20.34	5.18 19.91	5,18 19,71
Foncier bâti – FB Moyenne départementale	4.35	4.35 26.00	4.35 9.88	4.35 25.21	4.35 25.27	4,35 25,08
Foncier non bâti –FNB Moyenne départementale	10.97	10.97 21.87	10.97 23.49	10.97 21.63	10.97 21.28	10,97 21,30
Taxe professionnelle – TP Moyenne nationale	4.00	4.00 15.87	4.00 15.80	4.00 15.70	4,00 15,52	4,00 15,67

TABLEAU des CONTRIBUTIONS DIRECTES et Taux de la Communauté de Communes

Année 2010	Taux	Base	Produits €	Variations
Taxe d'habitation - TH	4,18	1 559 000	65 166	+ 3.65 %
Foncier bâti – FB	3,47	2 623 000	91 018	+ 1.82 %
Foncier non bâti - FNB	7,14	187 800	13 409	+ 1.11 %
Produit fiscal attendu TH & TF compte 7318 de la NBC			169 593	+ 3.65 %

Produit prévisionnel total attendu au budget primitif 2010 : **300258 €** soit + 7.36 %.



Lame de déneigement déjà utile



Barrière sélective

SUBVENTIONS : votées le 4 février 2010 :

AIDES (Sida)

Association des Anciens Combattants d'Omey-Pogny

Association des Anciens Combattants du canton de Marson

FNACA

Déportés d'Auschwitz

Association des sclérosés en plaque

Secours Populaire Français

Restos du cœur

Pupilles de l'Ecole Publique

Comité Alexis Danan (enfance maltraitée)

UDSPM (Œuvres des Pupilles sapeurs-pompiers)

ACPA (protection des animaux)

Les Amis de nos Eglises

CES Foyer Jean Moulin

ADMR

Ecole de Musique Intercommunale Marnaise

Amicale des Sapeurs-pompiers d'Omey

Association « Centre Culturel Laïque » d'Omey

Bleuets

Ecole du Cirque de Pogny

Soit un total versé de: 6260 €

LISTE des EMPRUNTS à taux fixe :

1999-2014 - Rue de la Garenne

7 114.70

2003-2015 - local technique

11 425.99

Total des annuités restant dû

18 540.75

PROJETS ET PROJETS EN COURS DE REALISATION :

- Mise en place d'un **document unique de sécurité** pour le personnel communal, élaboration en cours après conseils reçus au centre de gestion de la fonction publique territoriale, ces travaux recevront des subventions car le nombre d'heures nécessaires de travail du secrétariat pour son élaboration et la sensibilisation du personnel sont importantes. De même des démarches de sécurité et une contractualisation avant tous travaux (**plan de prévention de sécurité** : PPS) avec une entreprise sont maintenant obligatoires.

- **P.A.V.E**, l'élaboration du document par les élus est en cours. Un chiffrage des travaux qui en découleront sur les voiries d'Omey, suivra ceci afin de faciliter et sécuriser dans l'avenir l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. La Direction Départementale des Territoires nous apporte son concours dans le cadre du contrat ATESAT nous liant.

- Mise à jour du **tableau vert des voiries communales** en phase de finition qui conduit à une augmentation sensible des kms, qui passent de 2872 à 3655 mètres. Nombre retenu dans les subventions accordées par l'Etat.

- Etude de la réfection de la salle des fêtes : coût énergétique à réduire comme le Grenelle de l'Environnement l'impose, la climatisation afin de réduire les bruits sur le voisinage, l'accès handicapé sans discrimination à étudier, l'écoulement des eaux pluviales, les normes sur l'incendie exigées lors de la dernière visite de sécurité de la commission de sécurité etc.... L'architecte retenu après appel d'offres est Romain Eudes.

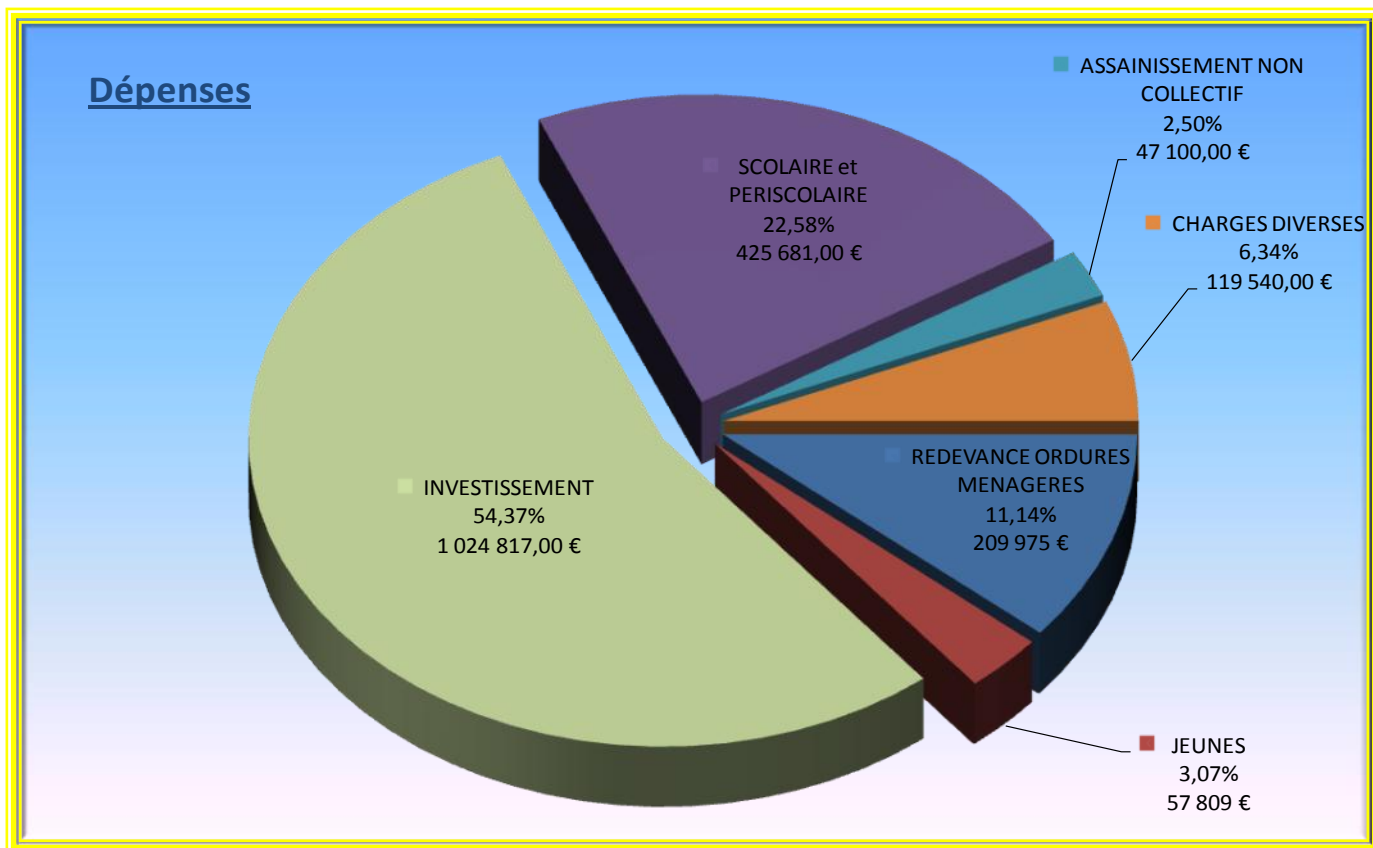
- Elaboration et mise en place d'un plan communal de sauvegarde qui sera adossé au plan de prévention des risques d'inondation et des risques naturels.

EM/JPB

Communauté de Communes de la Vallée de la Craie

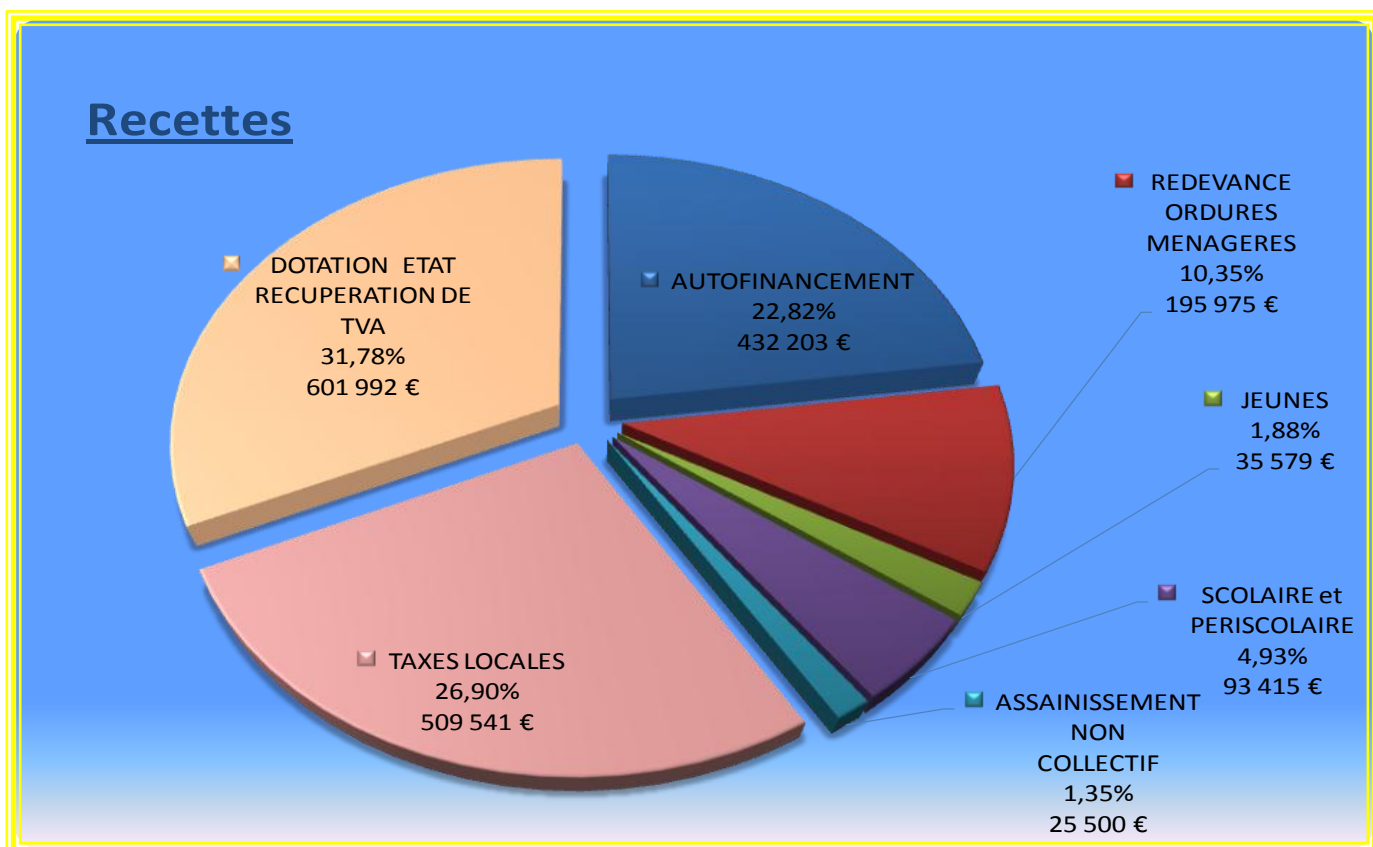
BUDGET PRIMITIF 2010

REPARTITION PAR SERVICE



TAUX D'IMPOSITION VOTES :

Taxe d'habitation (4,18%) Taxe foncière (3,74%)
 Taxe foncière non bâti (7,14%)



Ecole primaire de la vallée de la craie

Ecole primaire de la Vallée de la Craie
Chemin des écoliers
51240 Vésigneul sur Marne
tel: 03.26.64.39.68
mail : ce.512046x@ac-reims.fr
Site internet des écoles : <http://xxi.ac-reims.fr/ec-vesigneul/>
Directrice : Mme Hinsinger



Horaire :

Ecole : 8h40 - 11h50
13h10 - 16h20

Bus :

Devant la salle des fêtes d'Omey Place René Fray
Départ 8h20
Retour 16h40



Garderie :

De 7h30 à 8h20 pour tous les élèves 1 euro

De 16h30 à 18h00 pour les élèves de maternelle 1 euro

Etude surveillée : De 16h30 à 18h00 pour les élèves d'élémentaire 1 euro

Restauration scolaire :



3,50 euro par repas

Service périscolaire :

Tél: 03.26.67.97.08

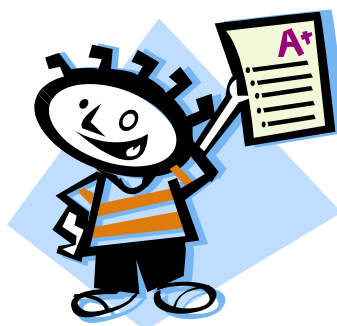
Site internet de la Communauté de Communes: <http://ccvc.homeip.net>

Pour s'inscrire ou se désinscrire des services périscolaires : ecolevesigneul@wanadoo.fr

SK

Départ en retraite de Mme Sylvie Prioux

Départs de Mme Lhomme et Mme Marotine



Les Classes :

Cycle 1 :

- * 23 élèves en petite section de maternelle et 4 en moyenne section avec pour enseignante Mme BRODIN
- * 29 élèves en moyenne section de maternelle avec pour enseignante Mme THIEBLEMONT
- * 6 élèves en section maternelle et 21 en grande section avec pour enseignantes Mmes ROBIN et ROSSIGNOL

Cycle 2 :

- * 23 + 1 à venir en cours préparatoire (CP) avec pour enseignante Mme HERMANT
- * 9 élèves en cours préparatoire (CP) et 16 en cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) avec pour enseignant M. CAMUS
- * 12 élèves en cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) et 11 élèves en cours élémentaire 2^{ème} année (CE2) avec pour enseignante Mme CHARLIGNY.

Cycle 3 :

- * 26 élèves en cours élémentaire 2^{ème} année (CE2) avec pour enseignantes Mmes HINSINGER et GAUTHIER (1/2 temps)
- * 26 élèves en cours moyen 1^{ère} année (CM1) avec pour enseignantes Mme FEIXES (en arrêt actuellement et remplacée par M. LEPRETRE) et Mme ROSSIGNOL
- * 13 élèves en cours moyen 1^{ère} année (CM1) et 9 élèves en cours moyen 2^{ème} année (CM2) avec pour enseignant M. MATHE
- * 24 élèves en cours Moyen 2^{ème} année (CM2) avec pour enseignante Mme MOSNIER.

Enseignants non chargés de classe : Mme SAMBUDIO maître E (R.A.S.E.D, aide pédagogique) et Mme VENIEZ psychologue scolaire

L'effectif scolaire est de 252 élèves + 1 à venir

SK



Sorties scolaires prévues pour l'année 2010/2011:

- * Les 3 classes de maternelle se rendront au cirque éducatif de Reims
- * Les élèves de Mme HERMANT, M. CAMUS et Mme CHARLIGNY iront au théâtre de la Comète à Châlons en Champagne voir « la princesse au petit poids » le 5/05/2011 dans le cadre de leur décroisement théâtre et littérature.
- * Les classes de Mme HINSINGER, Mme GAUTHIER, Mme MOSNIER, M. MATHE et M. LEPRETRE iront voir un opéra « l'homme qui s'efface » à la Comète de Châlons en Champagne le 12/04/2011 dans le cadre de leur décroisement « l'art dans sa diversité ».
- * Les élèves de CE1 CE2 ont plusieurs sorties à la piscine olympique de Châlons en Champagne dans le cadre de l'apprentissage de la natation :

Du 24/09/2010 au 19/11/2010 pour les élèves de CE2 de Mme HINSINGER, Mme GAUTHIER et les CE1 de M. CAMUS

Du 26/11/2010 au 28/01/2011 pour les élèves de CE1 et CE2 de Mme CHARLIGNY



Les vacances scolaires:

Toussaint : du 22 octobre 2010 au 3 novembre 2010

Noël : du 17 décembre 2010 au 3 janvier 2011

Hiver : du vendredi 18 février 2011 au 7 mars 2011

Printemps : du 15 avril 2011 au lundi 2 mai 2011

Eté : vendredi 1 er juillet 2011.



Coleen BREVILLE, Mathias LOYE et Maxime PACHE sont entrés en 6^{ème}, ils ont reçu leur dictionnaire comme il est de coutume.
Nous leur souhaitons une bonne année scolaire ainsi qu'à tous les autres élèves.



Coleen Bréville



Mathias Loye et Maxime Pache



Je remercie Mme HINSINGER pour les renseignements qu'elle m'a fournis ainsi que pour m'avoir donné l'autorisation de photographier l'école.

- La Vie Associative -

Centre Culturel Laïque -

Retro sur les activités 2010

Galette des Rois 15 Janvier 2010

Des jeunes et des moins jeunes étaient présents pour partager la galette des Rois autour d'une coupe de champagne



Belote le 13 mars 2010



60 personnes sont venues passer un après-midi convivial pour un concours de belote en individuel, très apprécié par ceux qui ne connaissaient pas, et remporté par Jacques Pérardel avec 8067 pts qui s'est vu remettre un VTT, 2^{ème} M. Hurpez 7881 points est reparti avec un jambon et 3^{ème} Dominique, 7588 pts a gagné une cafetière express.

Rallye automobile le 12 juin 2010



9 voitures sont parties à l'aventure dès 8H00 après un café croissants pour un parcours de 110kms environ afin de trouver les réponses à un questionnaire truffé d'énigmes et d'embuches, concocté par Jean-Claude Oudin et Jean-Marc Illig. Puis ce sont 39 personnes qui se sont retrouvées autour d'un barbecue sous un superbe soleil et dans une chaleureuse ambiance pour terminer cette matinée.

Vainqueurs : Jessy et Virginie qui ont totalisé le plus de points, (à eux en 2011 de nous trouver un parcours pour un nouveau rallye), devant Herbert et Virginie.

MO



Tournoi de foot le 3 juillet 2010

Le soleil était au rendez-vous ce samedi pour un tournoi avec 14 équipes inscrites. La finale a opposé les équipes Le Faubourg et les Pappys.

Résultats :

1	Le Faubourg a remporté le challenge Manu Ziental	8	Les Baillentines
2	Les Pappys se sont vu attribuer le challenge Pascal Menis	9	Omey
3	Suippes	10	Vitry la Ville
4	Faux Vésigneul	11	Les Ultras
5	Mailly le Camp	12	Loisy/Marne
6	les Blues Granats	13	La Chaussée/Marne
7	Juvigny remporte le challenge du Fair Play offert par Loxam	14	Les Inconnus

M. Hubert Arrouart, Conseiller Général était présent comme à l'habitude pour assister à cette finale et remettre la coupe offerte par le Conseil Général

Merci à tous ceux qui ont offert des coupes.

Ce tournoi terminait la saison de foot et en même temps c'était la fin de l'équipe de foot d'Omey, après 8 saisons consécutives où tous les joueurs et dirigeants, année après année, se sont battus pour que cette équipe perdure. Merci à tous ceux qui ont cru en eux et qui les ont soutenus.



Concours de pétanque le 24 juillet 2010



C'est avec 11 équipes et du beau temps que les boulistes se sont rencontrés.

Jean-Chris et Nicolas venus de Bassuet ont remporté ce concours et ont été récompensés d'un panier bien rempli et du challenge

Jean-Marc Illig qu'ils nous ont promis de ramener l'an prochain pour le remettre en jeu.



Voyage à Longueil-Annel le 19 septembre 2010

La Cité des Bateliers dans l'Oise a réuni 27 personnes pour une superbe journée nous rappelant la vie des bateliers, puis après un déjeuner dans un restaurant de Longueil-Annel, nous avons passé l'après-midi à quelques kms de là pour

« La Cavalcade » de Thourrotte, défilé de chars démonstrations sportives et musicales, et immense fête foraine.



Ping-pong



Une section ping-pong sous la responsabilité de Denis Pernel et Fabrice Gauvain a vu le jour début septembre. 7 enfants y sont inscrits et se retrouvent tous les vendredis à 18h dans une salle de l'ancienne école. Si d'autres sont intéressés, les parents peuvent se renseigner auprès de M. Pernel ou M. Gauvain. Une seule obligation : les enfants devront prendre la carte CCL (5,00 € pour les enfants nés jusqu'en 1995) pour la saison 2010/2011).

Halloween le 31 octobre 2010

Rendez-vous était donné à 18H30 devant la salle des fêtes pour parcourir les rues du village afin de ramener le plus de bonbons possibles. Frayeur, mauvais sort, une vingtaine de petits monstres accompagnés de leurs parents s'en sont donnés à cœur joie avant de se retrouver à la salle des fêtes pour se rafraîchir et se reconforter.

Merci aux habitants pour leur accueil.

Belote du 6 Novembre

Il faisait un temps à ne pas mettre un joueur de belote dehors . 27 équipes sont venues se mettre à l'abri, bonne humeur, éclats de rire ont été de la partie tout au long de cette après-midi .

Jean Claude O et Joël A ont remporté ce concours avec 7699 points, ils ont gagné chacun un carton de champagne. Véronique et Fabrice 2^{ème} avec 7608 points ont gagné chacun un jambon, puis Isabelle et Pascal 3^{ème} avec 7184 points ont eu chacun un duo téléphone.

Tous les joueurs sont repartis avec un lot.

MO

Marché de Noël le 27 novembre 2010

46 personnes sont passées du blanc crayeux d'Omey au blanc neigeux d'Alsace pour les marchés de Noël de Colmar et de Kaysersberg. Au retour, un repas a été servi dans un restaurant de Lunéville. Temps froid, mais les cœurs étaient chauds pendant toute cette journée.



Tous les vendredis après-midi vous pouvez toujours venir à la salle des fêtes pour vous rencontrer autour d'un jeu de cartes ou d'un jeu de société, des livres sont également à la disposition de ceux qui le désirent.

MO

La fête des voisins ou le choc des générations.

Cécile la plus jeune, 9 mois, et Louise l'aînée, 85 ans, ont participé à la première fête des voisins organisée à Omey par Franck et Sonia.

Une trentaine de personnes ont répondu...présent ! L'apéro bien sympathique, et sans excès comme il se doit, a eu lieu à l'extérieur sur le parking de la salle des fêtes, et le buffet s'est déroulé à l'intérieur pour éviter que la fraîcheur ne retombe sur les épaules de nos mamies, car trois d'entre elles étaient là et contentes d'être là ! et on a envie d'en prendre soin. N'est-ce pas Andrée ? Trente personnes à table mais un buffet pour 60.... Tout le monde a apporté et partagé sa collation, esprit convivial et vraiment extra cette petite fête !



EV

- INFO 18 POMPIERS D'OMEY-

La vie du Centre de Première Intervention d'Omey et de son Amicale



Le Sapeur David Dervin a démissionné le 28 octobre 2010. Nous le remercions pour son dévouement dans un but communautaire durant de nombreuses années au sein du C.P.I JPB.

Allo pompiers bobo !

2010 aura été une année relativement calme pour les sapeurs pompiers d'Omey avec toutefois 2 particularités, à savoir la dotation par la mairie d'un élément de secourisme très utile : le défibrillateur automatique externe (DAE) qui nous a été remis lors de la soirée des vœux de la municipalité le 9 janvier en présence de M. le Député-maire de la Marne, Bruno BOURG BROC.

La deuxième particularité a été la réalisation d'une brocante-vidéogrenier organisée le 25 avril par nos 2 adjoints au maire ainsi qu'un bon nombre de bénévoles du village. Le soleil était au rendez-vous pour entamer ce coup d'essai. Les exposants dont certains d'Omey, ont occupé le centre de la commune et les nombreux chineurs ont honoré leurs stands. Un grand merci à tous les participants et organisateurs et en particulier à notre Président de l'Amicale des S.P. Michel CONROY qui, malgré la contrainte de sa maladie en cours de traitement, n'a pas hésité pour son habituelle contribution. Les bénéficiaires de cette belle journée sont allés pour moitié dans la caisse de l'Amicale des pompiers, l'autre moitié reste à la disposition de toute association qui se portera désireuse de renouveler cette animation.

Les pompiers sont intervenus dans l'après-midi du 28 février suite à la déferlante de coups de vent violents sur la commune. 2 toitures ont donc souffert et 2 pompiers ont profité d'une accalmie pour sécuriser les abords des maisons.

Durant l'été, comme chaque année, nous avons eu notre lot d'essaims de guêpes, d'abeilles ou de bourdons. Un seul essaim n'a pu être anéanti et le propriétaire des lieux devra redoubler de vigilance à l'approche de l'été 2011.

Le 17 septembre 2010 Mrs. les Maires et Chefs de corps du canton de Marson ainsi que quelques communes proches du centre de secours de La Chaussée Sur Marne ont été invités par l'Union départementale des sapeurs pompiers de la Marne à la salle des fêtes de Coupéville pour nous présenter une enquête concernant les CPI et les centres d'intervention communaux (organisation, formation et objectifs des centres de première intervention). L'intérêt de cette réunion était avant tout de resserrer les liens entre l'UDSPM et les CPI. L'idée majeure consistait à redorer le blason des pompiers afin d'attirer des volontaires capables de s'engager pour une durée conséquente. Ce qui actuellement n'est plus le cas. Suite à la réunion de notre comité consultatif du 25 septembre Mr le Maire a réceptionné le dossier dûment rempli (appelé SDACR) pour l'envoyer à Mr le caporal Philippe BIAL, administrateur de l'UDSPM, chargé de la réception de tous les dossiers. Le SDACR est un schéma départemental d'analyse et de couverture des risques mis en place par le Ministère de l'Intérieur. La copie conforme de cet envoi du 6 octobre 2010 a été confirmée par Mr le Maire, Jean-Paul BRIGNOLI, auprès du chef du corps du CPI d'Omey.

Le 31 octobre, les pompiers ont encadré le défilé d'Halloween avec la pose de barrières de sécurité ainsi qu'une encordée avec commande par 2 sapeurs pour diriger les chasseurs de sorcières dans les rues du village. Aucun incident n'a été enregistré : un grand merci aux organisatrices du CCL d'Omey ainsi qu'à notre premier magistrat pour les démarches préfectorales de mise en conformité.

Le 6 novembre a été tenue l'Assemblée Générale de notre Association amicale des SP dans la salle du local technique de la commune. Le bilan moral et comptable a été approuvé à l'unanimité par les membres actifs et honoraires présents. Le sapeur David DERVIN était absent à cette assemblée. Il s'est porté démissionnaire quelques jours plus tard, Le sapeur Franck GEHIN a été élu nouveau secrétaire de notre Amicale.

La fin de cette année a été marquée par notre fidèle présence au monument aux morts pour saluer une fois de plus la mémoire de nos soldats disparus lors du plus grand conflit mondial (1914-1918).

Encore une petite baisse des effectifs cette année. Les nouvelles recrues sont attendues avec attention. Sainte-barbe est fêtée le 11 décembre par une trentaine d'Omyat (es,s).

NB :un nouveau poteau d'incendie (n° 9) a été installé près de l'église. A nous de veiller à son entretien !

Le corps des sapeurs pompiers d'Omey vous souhaite une très bonne année 2011. FG

- Les activités communales -

4 Juillet 2010 Repas des aînés.

Ce repas des aînés s'inscrit dans les traditions bien ancrées de notre commune. Cette édition a vu de nombreuses nouvelles têtes nous rejoindre. Citation: « Il faut devenir vieux de bonne heure pour rester vieux longtemps ». Nous vous attendons en aussi bonne forme en 2011.



Les Doyennes et Doyens entourés des élus. A l'honneur: de gauche à droite , Marie Cheminon, vice doyenne, Louise Thévenin, doyenne, Jacques Brignoli, doyen et Louis Hance, vice-doyen.



8 mai

Diplôme d'honneur en reconnaissance pour leur patriotisme durant la guerre 39/45 remis à deux citoyens par Mr le Maire représentant **Hubert Falco** secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants : (de gauche à droite)

Jean Perrault

Louis Hance

Porte drapeau

Serge Guet

14 Juillet

Nos Sapeurs Pompiers diplôme ST1

De Gauche à Droite

D. Turot

F. Gauvain

F. Géhin

JP.B



La chasse aux œufs de Pâques



Les enfants d'Omey ont été ravis de découvrir que les cloches étaient encore passées et avaient laissé plein de chocolats dans l'ancienne cour d'école.

Noël



Depuis les années 50 notre commune fête toujours Noël.

Cette année notre Père Noël a agréablement surpris les nombreux enfants qui ont même spontanément chanté.



SK, JPB, IG

-Infos diverses et vie pratique-

Nécrologie

C'est par le quotidien local l'Union que nous avons appris le décès d'un ancien adjoint René Féry survenu le 1^{er} mai 2010 à Romilly-sur Seine. René Féry est entré au conseil municipal le 27 mars 1977. Il est élu 2^{ème} adjoint le 20 mars 1983 et 1^{er} adjoint le 24 mars 1989 jusqu'au 24 juin 1995. M. le Maire et de nombreux anciens élus étaient présents aux obsèques. Lors de la cérémonie du 7 mai M. le Maire a appelé à sa mémoire. René Féry était ancien combattant d'Algérie. Durant son engagement dans l'associatif, il avait réalisé un bar dans l'ancienne salle des fêtes, maintenant dans l'école de musique. A ses enfants et à sa famille nous renouvelons nos sincères condoléances.



Le 10 juillet, nous apprenions le décès de Michel Charlier, conseiller municipal du 21 mars 1965 jusqu'au 23 mars 1989. Michel Charlier a été élu 2^{ème} adjoint le 27 mars 1977 et 1^{er} adjoint le 20 mars 1983. Fort apprécié, il fut rapidement contacté par les sapeurs pompiers qu'il rejoint le 20 octobre 1967. Le 2 juin 1971 il est nommé sergent et au décès accidentel du Lieutenant Maurice Lesaint en 1973, il est nommé par le préfet Chef de Corps pour lui succéder. Le 2 octobre 1978, il est nommé adjudant stagiaire et adjudant définitif le 14 septembre 1979. Atteint par la limite d'âge chez les sapeurs pompiers il quitte le Corps le 14 janvier 1987, il cède sa place et c'est la nomination par M. le Préfet de Jean-Paul Brignoli le 1^{er} octobre 1987.

Michel Charlier aimait se consacrer aux autres, dans l'associatif au côté de son épouse Ginette, dans la direction du syndicat Omya. Il avait comme passion l'apiculture.

Lors de la cérémonie au monument du 14 juillet, M. le Maire et les sapeurs pompiers ont appelé à une minute de silence à sa mémoire.

Téléthon des six communes à Vésigneul sur Marne

4932,35 € au cours de cette nouvelle formule dont le slogan était :

«On a tous raison [s] d'y croire» .

Merci aux donateurs pour cette cause !!!

Gendarmerie de VITRY LA VILLE

03.26.67.74.44

en cas d'urgence, faire le 17

Horaires d'ouverture au public : (sous réserve de disponibilité)

Lundi	08h00 – 12h00
Mercredi	14h00 – 19h00
Jeudi	14h00 – 19h00
Samedi	08h00 – 12h00



Lorsque vous actionnez l'interphone vous tombez sur un planton soit à Vitry la Ville, soit à Châlons en Champagne.

E.M./ J.P.B

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

La mise en accessibilité de l'espace public des services de transport et des bâtiments publics est un défi qui pourra être gagné en établissant un état des lieux de la commune en tenant compte de certaines contraintes, et le confronter avec les besoins des personnes en situation de handicap, pour déterminer les actions envisageables et souhaitables.

Selon la législation, le PAVE fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement automobiles situées sur le territoire de la commune.

La politique d'accessibilité vise toute la population française, mais particulièrement les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite. Les personnes handicapées regroupent non seulement les personnes circulant en fauteuil roulant, mais aussi les personnes présentant un handicap physique, visuel, auditif, cognitif ou psychique, une maladie invalidante ou un polyhandicapé.

En effet le PAVE porte sur toutes les voies présentes sur le territoire communal, à savoir : les voies communales, les voies d'intérêt communautaire, les routes départementales, les routes nationales et les voies privées ouvertes à la circulation publique.

La commune en charge d'élaborer doit examiner le degré d'accessibilité de toutes ces voies, qu'elle en soit gestionnaire ou non, afin de déterminer les mesures adéquates pour les rendre accessibles aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.

EV

Evelyne Valentin est chargée de ce dossier par M. le Maire, secondée par Gérald Inns et en collaboration avec la Commission constituée.

L'ensemble de ce travail reste sous la responsabilité de M. le Maire et il reviendra au conseil municipal d'entériner le travail de cette Commission en dernier ressort.

Ce PAVE est important car l'Etat l'a placé en objectif à toutes collectivités et il conditionnera les subventions sollicitées sur les travaux de voiries à venir, comme notre commune l'a en objectif dans ce mandat.

Les membres de la Commission du PAVE créée le 21 octobre 2010 en conseil municipal sont : Joël AESCHBACH, Franck GEHIN, Gérald INNS, Thierry GIGNON, Evelyne VALENTIN, Sonia KOENIG.

JPB

INFLATION NORMATIVE

Alors que la situation financière, depuis toujours, est au cœur des préoccupations des élus des collectivités qui se portent bien et qui répondent aux défis qui lui sont posés par **des normes** et leurs poids sur nos budgets, les recettes 2011 doivent rester stables, mais incertitude pour 2012.

Le poids des normes est difficile à évaluer. Deux secteurs sont particulièrement source de coûts supplémentaires pour nos collectivités.

Le premier est celui des dépenses **de personnel**. **Les décisions** sont prises par l'Etat dans le cadre de négociations générales, charge aux collectivités d'en assumer le coût ! (Les collectivités en France employaient en 2008 plus de 2 millions de fonctionnaires territoriaux).

Le deuxième secteur concerne les équipements objets, de continus changements de normes de sécurité, d'environnement, (lois sur l'assainissement, sur l'eau, normes pour les handicapés, norme sur la sécurité électrique, sur l'énergétique et normes Européennes etc...La sécurité est au cœur de nos préoccupations, comme vous l'avez constaté dans ces colonnes par ailleurs, ainsi que l'accès par tous, mais il faut adopter « un principe de réalité » qui permet aux collectivités de faire fonctionner correctement leurs équipements sans nécessairement dépenser des sommes sans commune mesure avec les besoins...

A l'heure où nous avons vu la disparition de la taxe professionnelle, où nous ne savons pas après 2012 que deviendra sa compensation, à l'heure où l'Etat gèle les dotations octroyées aux collectivités territoriales, il est nécessaire qu'en retour l'Etat s'assure que les normes qu'il émet ne soient pas source de dépenses supplémentaires...

Dans notre pays, le coût des normes, imposées par l'Etat ou par Bruxelles, s'élevait à 80,4 millions d'euros rien que pour l'année 2009.

JPB

Ordures ménagères

INFOS PRATIQUES

Déchetterie de Vitry le François

HORAIRES D'OUVERTURE	Hiver		Eté	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Lundi	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 18h		
Mardi	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 18h		
Mercredi	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 18h		
Jeudi	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 18h		
Vendredi	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 18h		
Samedi	9h - 17h	9h - 18h		
Dimanche	9h - 12h	9h - 12h		

Accéssible aux habitants de Bruzson, Outrepont, Plichancourt, Pontkion, Reims La Brûlée, Vautroy le Grand, Vitry en Perthois, Bazzevet, Changy, Drovilly, Maison en Champagne, Merlaut, Pringy, Sovlangez, St Quentin les Marais, Songy.

A NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE :

- Les piles
- Les aérosols non vidés
- Bidons d'huile végétale et minérale
- Pots de yaourts, gobelets, barquettes

Déchetterie de l'Evroport

HORAIRES D'OUVERTURE	Mercredi		Vendredi		Samedi	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Paire	14h 17h30	15h30 19h			9h 12h30	8h 12h30
Impaire	14h 17h30	15h30 19h	14h 17h30	15h30 19h		

Déchetterie de Aulnay/Marne

HORAIRES D'OUVERTURE	Mercredi		Vendredi		Samedi	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Paire	9h - 12h30				14h 17h30	14h 19h
Impaire	9h - 12h30		14h 17h30	15h30 19h		

Déchetterie de Pogany

HORAIRES D'OUVERTURE	Mardi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Paire	14h 17h30	15h30 19h	9h - 12h30				9h 12h30	8h 12h30
Impaire	14h 17h30	15h30 19h	9h - 12h30		14h 17h30	15h30 19h		

Déchetterie de Vanault les dames

HORAIRES D'OUVERTURE	Mardi		Mercredi		Vendredi		Samedi	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Paire	14h 17h30	15h30 19h	9h - 12h30		14h 17h30	15h30 19h		
Impaire	14h 17h30	15h30 19h	9h - 12h30				9h 12h30	8h 12h30

Déchetterie de Mairy/Marne

HORAIRES D'OUVERTURE	Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté
Paire	14h 17h30	15h30 19h	9h - 12h30		14h 17h30	15h30 19h		
Impaire	14h 17h30	15h30 19h	9h - 12h30				14h 17h30	14h 17h30

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars



Sortez vos poubelles le mardi soir

Pour le recyclage du verre DEUX caisses sont à votre disposition. Une est située rue du Stade (photo ci-contre) et l'autre rue Langevin près du transformateur électrique. Merci de déposer dans votre poubelle les objets en verre spécial, en porcelaine et faïence, les bouteilles de parfum et les ampoules à filaments. La vaisselle et les lampes basse consommation doivent être amenées à la déchetterie.



Vous manquez de sacs, venez en retirer en mairie :

[ils ne sont à utiliser que pour le tri](#)

Nouveau prêtre:

L'Abbé Paul Royer a quitté la paroisse pour une retraite active. Il avait succédé à l'Abbé Alex qui avait inauguré les derniers travaux conséquents de l'église d'Omey. Tous deux par quelques recherches, ont apporté une aide dans diverses réfections (chemin de croix ou chandeliers). Encore merci à eux et bonne retraite Monsieur le curé.

Le 11 juin 2010 est paru au journal officiel du diocèse la nomination du **prêtre Grégoire Herman** comme curé de la paroisse St François de Sales des Mothées. M. le Maire lui a souhaité la bienvenue lors de la messe à Omey du 31 octobre 2010.

JPB/EM

Urbanisme

Pour 2010, des dossiers ont été déposés par des habitants de la Commune soit pour :

DECLARATIONS DES TRAVAUX DE PARTICULIERS 2010

Enregistrées :

Trois assainissements (rue de la Garenne, rue Pierre Séward et rue Jean-Jaurès).

Un agrandissement de garage

Une pose de panneaux solaires

Avant travaux pensez : www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr

Permis de construire : renseignements et conseils :

sur rendez-vous auprès du pôle ADS Tél : 0326708033 fax: 0326681911

Renseignements et conseils

Mardi de 14h à 16h

Jeudi de 9h15 à 11h15

Direction départementale des territoires de la Marne

Cellule urbanisme de Châlons en Champagne

Cité administrative Tirlet

7 Rue de la Charrière

Bâtiment B – 2ème étage

51000 Châlons en Champagne



Recensement Service National

A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né (e) en	J'aurai	Je dois me présenter en Mairie
Décembre 1994	16 ans	Décembre 2010-Janvier 2011
Janvier 1995	16 ans	Janvier – Février 2011
Février 1995	16 ans	Février- Mars 2011

Etc.

Venir en Mairie avec les pièces suivantes :

- le livret de famille,
- la carte nationale d'identité française,
- le justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

Vous avez oublié votre inscription, présentez vous dès maintenant en Mairie aux heures d'ouverture pour régulariser votre dossier.

EM/JPB.

Les rues du village : première partie

Les rues du village portent pour certaines, des noms de personnages ou de lieux historiques. Pourquoi ?

Impasse du Colonel Fabien



Ce résistant français dont l'identité réelle est Pierre GEORGES (1919-1944), dit colonel Fabien, ou encore « Frédo » était un militant communiste né le 21 janvier 1919 à Paris et mort le 27 décembre 1944 à Habsheim (près de Mulhouse).

Né de père boulanger, il découvre le monde du travail très jeune pour suivre la même voie. Sa mère meurt alors qu'il est âgé de 11 ans. Il devient poseur de rivets aux chemins de fer et ajusteur.

Dès 14 ans il adhère au parti communiste et à 17 ans s'engage dans les brigades internationales.

A 19 ans il sort de l'école d'officiers de la base d'Albacete (Espagne) avec un grade de sous-lieutenant. Blessé 3 fois et atteint de pneumonie, il rentre en France en juin 1938. Il retourne à l'école pour devenir métallurgiste et devient ouvrier chez Breguet (dont l'un des frères sera le créateur d'Air France).

Il devient membre du comité central des Jeunesses communistes. A cause de son appartenance politique il est interné comme militant communiste à la fin de l'année 1939, après la signature du pacte germano-soviétique. Il réussit à s'évader en juin 1940 et réintègre le parti communiste pour lequel il se livre à une série d'activités clandestines sous le pseudonyme de Frédo. De retour à Paris il est chargé par son parti de monter le premier groupe armé. Il se marie avec Andrée Coudrier, et une petite fille naît en 1940.

Lors de la guerre, en 1941 il devient l'adjoint du colonel Albert Ouzoulias qui est le chef des bataillons de la Jeunesse membres des francs tireurs et partisans. Frédo est connu pour avoir fait le 21 août 1941 le premier attentat meurtrier contre les troupes allemandes en tuant au métro Barbès-Rochouart un militaire de la Kriegsmarine. Il a voulu venger deux jeunes militants communistes exécutés 2 jours plus tôt dans le bois de Verrières.

Le 8 mars 1942 Pierre Georges installe un des premiers maquis en Franche Comté sous le nom de guerre de « colonel Fabien ». En octobre 1942, il est grièvement blessé à la tête et il est arrêté le 30 novembre 1942 par la police française qui le livre aux Allemands. Il est alors torturé. Il reste trois mois à Fresnes, est transféré à la prison de Dijon et s'évade en mai 1943. Il est ensuite toujours très actif et prend part à l'organisation de maquis dans les Vosges, en Haute-Saône et dans le Centre-Nord. En août 1944, il est présent à la libération de Paris. Il est à la tête d'un groupe de Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) qui est un groupement militaire de la résistance intérieure française. Le Palais du Luxembourg (Sénat actuel) est alors pris d'assaut par son groupe qui est aidé des chars de la 2^{ème} division blindée. Le colonel Fabien rassemble un groupe de cinq cents hommes, pour continuer la lutte contre l'Armée allemande avec les forces françaises et alliées : la « Brigade de Paris ». Cette brigade est rattachée, dans un premier temps, à la division Patton. C'est le 27 décembre 1944, à Habsheim, qu'il est tué avec 6 de ses partenaires en examinant une mine qui... explose.

EV

Rue Pierre Semard



Pierre Semard, est né le 15 février 1887 à Bragny-sur-Saône (Saône et Loire) d'un père cantonnier et d'une mère garde-barrière. Il est mort fusillé par les Allemands le 7 mars 1942 à la prison d'Evreux (Eure) en prononçant ce discours :

" Je meurs avec la certitude de la libération de la France Dites à mes amis les cheminots qu'ils ne fassent rien qui puisse aider les nazis. Les cheminots me comprendront, ils m'entendront, ils agiront ! J'en suis convaincu. Adieu chers amis, l'heure de mourir est proche. Mais je sais que les nazis qui vont me fusiller sont déjà vaincus et que la France saura poursuivre le bon combat..."

Pierre Semard a été syndicaliste, secrétaire général de la Fédération des cheminots et dirigeant du parti communiste français dont il fut secrétaire général de 1924 à 1928.

Il passe son enfance dans la campagne bourguignonne et commence à travailler en 1898, après avoir passé son certificat d'études : chez un notaire d'abord, puis chez de nombreux autres employeurs. En 1904, il se rend à Paris et exerce divers petits métiers : apprenti charcutier, vendeur de journaux, débardeur aux halles. En 1906, il retourne en Bourgogne, dans l'Yonne où il gagne sa vie comme charcutier et comme cuisinier. Il se rend ensuite à Lyon puis à Valence où il se fixe finalement en s'engageant pour trois ans dans l'armée. Il est promu au grade de brigadier. Bon danseur, il s'insère facilement dans la société locale. Il trouve également du temps pour lire et arrondit sa solde en gagnant des courses cyclistes. Il épouse une jeune valentinoise avant de revenir à la vie civile (elle meurt en 1919 de la grippe espagnole).

Pierre Semard entre au chemin de fer en 1911, aux écritures. A la déclaration de guerre en 1914, père de trois enfants, il est mobilisé sur place. Son engagement syndical lui vaut d'être muté du secrétariat du chef de gare au service des trains. En 1917, il représente la section de Valence au premier congrès de l'union des syndicats du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée : nom de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée) qui se tient à Avignon. Toujours mobilisé fin 1918, il est envoyé en Belgique.

Ce n'est qu'à partir de 1920 que Pierre Semard commence à jouer un rôle national. Il est l'un des rares dirigeants du syndicat de l'union PLM à exprimer des doutes sur les nationalisations comme mot d'ordre mobilisateur. Révoqué des PLM pour fait de grève, il épouse en secondes noces une ancienne employée des PLM également révoquée. Il devient alors gérant de la coopérative des cheminots pour subvenir aux besoins de sa famille.

Opposé à la guerre du RIF au Maroc en 1927, il ira à la prison de la Santé et sera libéré en 1928. Il sera révoqué du Conseil d'Administration de la SNCF pour avoir signé des tracts appelant à la grève en 1938. Il sera même traduit devant le Conseil de discipline.

De nouveau arrêté en 1939 il retourne à la Santé. En 1940, deuxième révocation de la SNCF et transfert à Fresnes puis Bourges. Ses proches seront aussi victimes de la répression. Il sera transféré à Gaillon début 1942 et se retrouvera avec les droits communs. Transféré le 6 mars 1942 à Evreux, il sera fusillé le lendemain à la demande des autorités allemandes en tant qu'otage. Sa mort sera un choc pour la corporation.

EV

Impasse Oradour



Le village d'**Oradour-sur-Glane** en Haute-Vienne a été détruit le 10 juin 1944 par un bataillon allemand (du 47^{ème} régiment de « Panzer grenadier Der Führer appartenant à la Panzerdivision Das Reich de la Waffen-SS. Ce massacre fit 642 victimes civiles. Depuis 1999, le souvenir des victimes est commémoré par le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane, situé non loin des ruines du village à peu près conservées en l'état. *(texte issu en partie d'Internet).*

Avec le débarquement des Alliés en Normandie le 6 juin 1944, les maquis limousins multiplient les opérations de sabotage et de harcèlements de freiner les troupes allemandes. Oradour (politiquement à gauche) n'est qu'un bourg, un village de marché.

De 1939 à 1944, la population d'Oradour augmente en raison de l'arrivée de réfugiés (républicains espagnols, des populations évacuées d'Alsace et des personnes évacuées de Lorraine).

En juin 1944, le village compte un millier d'habitants, essentiellement à la suite de ces afflux de réfugiés. Les allemands sont présents depuis 1942 et au printemps 1944, l'occupation n'y semble pas pesante et les témoignages attestent qu'il n'y a pas de maquis à Oradour-sur-Glane ou dans son voisinage immédiat, comme l'attestent les témoignages unanimes des habitants.

Fin mai 1944, l'Oberkommando des Wehrmacht (OKW) note un « fort accroissement de l'activité des mouvements de résistance dans le sud de la France, particulièrement dans les régions de Clermont-Ferrand et de Limoges. De nombreux recrutements sont annoncés dans l'armée secrète. L'action de la résistance augmente : 593 en mars, 682 en avril et 1 098 en mai.

Les 8 et 9 juin, il y a cinq accrochages entre maquisards et militaires allemands. Dans la nuit du 9 juin, le commandant allemand Helmut Kämpfe est capturé ainsi que le lieutenant Karl Gerlach, Le premier est responsable de nombreuses exactions. Il est exécuté le 10 juin.

Au lendemain du débarquement de Normandie, la 2e division blindée SS Das Reich, sous le commandement du Gruppenführer Heinz Lammerding, reçoit l'ordre de se positionner dans la région entre Tulle et Limoges pour y réduire les maquis qui intensifient les actions contre les Allemands.

La lutte contre les partisans est régie par des ordres émis, suite à une intervention personnelle d'Adolf Hitler, le 3 février 1944, connue sous le nom d'ordonnance Sperrle, du nom du maréchal adjoint au haut commandement de l'Ouest. Selon ces ordres, la troupe est tenue de riposter immédiatement aux attaques terroristes en ouvrant le feu et si des civils innocents sont touchés, bien que cela puisse être regrettable, la responsabilité en incombe exclusivement aux terroristes ; les zones doivent être bouclées et tous les habitants, quels qu'ils soient, arrêtés ; les maisons qui ont abrité des partisans doivent être incendiées. L'ordonnance poursuit en précisant qu'« il ne faut punir que le chef manquant de fermeté et de résolution car il menace la sécurité des troupes qui lui sont subordonnées et l'autorité de l'Armée allemande ».

Cette volonté de durcir la répression contre la résistance est partagée par le maréchal Wilhelm Keitel, qui donne l'ordre, en mars 1944, de fusiller les francs-tireurs capturés les armes à la main. Pour le général Blaskowitz supérieur hiérarchique de Lammerding la Wehrmacht allemande doit se défendre par tous les moyens en son pouvoir. Si, ce faisant, il faut avoir recours à des méthodes de combat qui sont nouvelles pour l'Europe de l'Ouest, il reste à constater que le combat des terroristes par embuscades est lui aussi quelque chose de nouveau.

5 juin 1944 : Lammerding fait approuver par sa hiérarchie un programme répressif qui reprend les mesures mises en œuvre en Europe de l'Est. Ce programme prévoit notamment des actions de contre-propagande et de discrimination, « actions ayant pour but de monter la population contre les terroristes » ; il prévoit aussi des arrestations massives et préventives, l'occupation de localités et le ratissage de zones, ainsi que la réquisition de véhicules. Il précise enfin « l'annonce et l'exécution de la disposition que, pour chaque Allemand blessé et pour chaque Allemand tombé, 10 terroristes seront pendus.

Entre le début mai et le 9 juin, la division, et particulièrement le régiment Der Führer, effectue, sous les directives du service de renseignements, de nombreuses missions de recherche de bases et dépôts de partisans, ainsi que des opérations à la suite d'actes de la résistance. Au cours de ces opérations : 60 maquisards sont tués, 20 envoyés en déportation, 100 civils tués en diverses circonstances, et un millier d'autres déportés en Allemagne. Plusieurs centaines de maisons sont brûlées.

Afin de réduire les maquis, le 1er bataillon du 4ème régiment Der Führer, sous les ordres du commandant Diekmann est cantonné autour de Saint-Junier, à 12 km d'Oradour.

Les SS préparent une action visant à « produire un effet maximal de terreur ». Aucun document ne peut attester du pourquoi Oradour ...

Les 9 et 10 juin, le massacre fait l'objet d'au moins trois réunions de préparation. D'après l'enquête menée par le commissaire Arnet en septembre 1944, le 10 juin au matin, convoqués par le général Heinz Lammerding, le sous-chef de la Gestapo de Limoges, l'Oberscharführer Joachim Kleist et son interprète, Eugène Patry, quatre miliciens, sous la conduite de Pitrud, rencontrent le Sturmbannführer Adolf Diekmann, à l'hôtel de la Gare à Saint-Junier : « C'est là, sur une banale table de café, dans la salle du rez-de-chaussée de ce petit hôtel que fut décidée et réglée la destruction d'Oradour, au cours d'une conversation qui dura plus d'une heure ». Vers treize heures trente, deux colonnes quittent Saint-Junier et prennent la direction d'Oradour-sur-Glane ; elle est commandée par le Sturmbannführer Adolf Diekmann, qui prend la tête du convoi à bord d'un blindé à chenilles. Trois sections de la 3e compagnie, auxquelles il fait ajouter la section de commandement de la compagnie et celle du bataillon, soit un total d'environ deux cents hommes munis d'armes légères : fusils, grenades, mitrailleuses légères (MG42), fusils lance-fumigène et lance-grenades et une section de mitrailleuses lourdes, se dirigent vers Oradour. Au moment du départ, le chef de la 1e section, Heinz Barth, déclare : « Ça va chauffer : on va voir de quoi les Alsaciens sont capables. »

Un kilomètre avant l'arrivée au village, la colonne s'arrête pour la distribution des ordres aux officiers et sous-officiers. Un premier groupe de cinq à huit véhicules entre dans le village par l'est, via le pont de la Glane, vers 13 h 45 : à ce moment, l'encerclement du village est déjà effectué. Selon un des témoins, Clément Boussardier, qui assiste au passage des camions et des automitrailleuses à chenilles, « Les hommes étaient tous armés soit de mousquetons, de fusils mitrailleurs ou de mitraillettes. Ils dirigeaient leurs armes en direction des maisons. Les Allemands étaient en tenue bariolée et leur attitude de tireur, prêt à faire feu, avait impressionné. »

Ce déploiement de forces ne suscite aucune panique, ni appréhension particulière : si le pharmacien et d'autres commerçants baissent leurs stores métalliques, le coiffeur va s'acheter du tabac pendant que son commis s'occupe d'un client. Les habitants du bourg, qui n'avaient pratiquement jamais vu d'Allemands, regardaient arriver les SS sans plaisir, certes, mais avec plus de curiosité que de crainte.

Convoqué par le commandant Adolf Diekmann, le docteur Desourteaux, président de la délégation spéciale désigné par le régime de Vichy qui fait office de maire, fait appel au crieur public pour ordonner aux habitants et aux personnes de passage au bourg, particulièrement nombreuses en raison d'une distribution de viande et de tabac, de rejoindre le champ de foire.

L'inquiétude des habitants est encore mesurée pendant le rassemblement et avant la séparation des hommes et des femmes et des enfants : M. Compain, le pâtissier, dont le magasin donnait directement sur la place va jusqu'à demander à un soldat allemand s'il ne peut pas aller vérifier la cuisson de gâteaux qu'il venait de mettre au four et s'entend répondre, en français, qu'on va s'en occuper. Les SS forcent les habitants de la périphérie à aller vers le centre en direction de la place du champ de foire. Le rabattage est systématique et concerne tous les habitants. Des survivants témoignent. Marcel Darthout, âgé de vingt ans et marié depuis dix mois, tente de fuir par les jardins en direction de la Glane : « Arrivé au bout du jardin, je me suis aperçu que les Allemands déployés en tirailleurs cernaient le bourg, ce qui m'a obligé à revenir à la maison. Peu de temps après, un Allemand est venu faire irruption dans notre cuisine. Il tenait un fusil à la main et, avec son canon, il nous a poussés dehors, ma femme, ma mère et moi, sans ménagement. » ; Mathieu Borie, diffuseur des journaux clandestins du Mouvement de Libération Nationale, constate que « au fur et à mesure de leur avance, ils ont ramassé tous les habitants grands et petits, jeunes et vieux, d'Oradour pour les conduire place du Champ de Foire. Ils passaient dans chaque immeuble se trouvant dans le quartier de leur passage, défonçant portes et fenêtres si c'était nécessaire ». La rafle inclut également les quatre écoles de la commune, soit 191 enfants, deux instituteurs et cinq institutrices : bien que l'on soit un samedi après-midi, les enfants sont rassemblés dans les écoles, en raison d'une visite médicale ; elle concerne également les habitants des fermes et maisons situées à l'extérieur du bourg. Des camionnettes apportaient sans cesse des gens des villages environnants qui avaient été appréhendés à domicile.

Des coups de feu isolés ont été tirés aux alentours. Les automitrailleuses faisaient le va-et-vient dans le bourg. Une autochenille qui passait dans le champ ramenait de temps à autre les paysans qu'ils y avaient ramassés. Au bout d'une heure sont arrivés les écoliers avec les instituteurs et institutrices »

Les fuyards ou ceux qui ne peuvent se déplacer sont immédiatement abattus. Lors de son procès à Berlin-Est, en 1983, Heinz Barth reconnaît qu'il a personnellement donné l'ordre à l'un de ses subordonnés d'abattre conformément aux instructions une personne âgée incapable de se rendre sur le lieu du rassemblement « Le rassemblement a été violent, avec de la casse, bris de portes et fenêtres, avec des coups de feu et des morts. Tout le monde n'a pas obéi et si certains habitants réussissent à passer au travers des mailles du filet, la majorité de la population est rassemblée sur le champ de foire.

Le rassemblement des habitants achevé vers 14 h 45 . Persuadés d'une cache d'armes, les SS demandent à tous ceux qui possèdent une arme de faire un pas en avant. Devant l'absence de réaction, l'officier demande au maire de lui désigner trente otages, qui lui répond qu'il ne lui est pas possible de satisfaire une telle exigence et se propose comme otage avec, le cas échéant, ses plus proches parents. À cette proposition, l'officier s'esclaffe : « Beaucoup de charges ». Vers 15 heures, les femmes et les enfants sont conduits dans l'église après des scènes d'adieux déchirantes. L'interprète réitère la demande de dénonciation : « nous allons opérer des perquisitions. Pendant ce temps, nous allons vous rassembler dans les granges. Si vous connaissez quelques-uns de ces dépôts, nous vous enjoignons de les faire connaître ». Selon Marcel Darthout, « aucun dépôt ne fut signalé et pour cause, il n'y en avait pas dans le village qui était parfaitement tranquille et où chacun s'occupait uniquement de son petit commerce ou de la culture de ses terres ».

Après une heure d'attente, les hommes sont conduits dans divers locaux repérés par les SS.

Les 180 hommes et jeunes gens de plus de quatorze ans sont répartis dans six lieux d'exécution, par groupes d'une trentaine de personnes.

« Pendant que, toujours tenus sous la menace des fusils, les hommes devaient vider chacun de ces locaux de tous les objets qu'ils contenaient, un SS balayait soigneusement un large espace devant la porte, puis y installait une mitrailleuse et la mettait en batterie face au local » Malgré cette situation inquiétante, chacun reprenait confiance, certain qu'il n'existait aucun dépôt d'armes dans le village. La fouille terminée, le malentendu serait dissipé et tout le monde serait relâché.

Le tir des mitrailleuses en batterie devant les lieux de rétention des hommes se déclenche vers 16 heures. Selon Heinz Barth, « à l'intérieur, les hommes étaient énervés. Alors j'ai ordonné « Feu ! » et tous ont tiré. Moi-même, j'en ai tué environ douze ou quinze.

On a mitraillé une demi-minute, une minute. Ils tombaient tout bêtement ». Marcel Darthout témoigne : « Nous avons perçu le bruit d'une détonation venant de l'extérieur, suivi d'une rafale d'arme automatique. Aussitôt, sur un commandement bref, six Allemands déchargèrent leurs armes sur nous. En quelques secondes, j'ai été recouvert de cadavres tandis que les mitrailleuses lâchaient encore leurs rafales ; j'ai entendu les gémissements des blessés. Lorsque les rafales eurent cessé, les Allemands se sont approchés de nous pour exterminer à bout portant quelques-uns parmi nous ». Les corps sont ensuite recouverts de paille, de foin et de fagots auxquels les SS mettent le feu. Ce témoignage est confirmé point par point par celui de Matthieu Borie : la « première rafale a été dirigée contre nos jambes » ; « puis, l'opération faite, ces Messieurs les bourreaux partent tous, nous laissant seuls. Je les entends, chez le buraliste, par la porte derrière le hangar. Les verres tintent, les bouchons des bouteilles sautent, le poste de T.S.F. marche à plein ». Le même scénario se répète dans tous les lieux où sont assassinés les hommes : le garage Potaraud, le chai Denis, le garage Desourteaux, et les granges Laudy, Milord et Bouchoule ; partout trois ordres se succèdent : le début des tirs, l'achèvement des blessés et le déclenchement de l'incendie. Dans la plupart des lieux d'exécution, le feu a été allumé sur des hommes encore vivants.

« Jusqu'au dernier instant, à l'ultime seconde du déclenchement de la mitraille, ceux qui étaient devenus des otages en attente d'une exécution n'ont pas imaginé la conséquence de leur situation. Ils ne pouvaient pas y croire et ils n'y ont pas cru. La surprise des victimes a été totale. La manœuvre des Waffen-SS avait réussi : l'exécution s'est passée dans le calme, sans difficulté et sans panique. » Du groupe de soixante-deux prisonniers dont fait partie Marcel Darthout, six s'échappent du bâtiment, dont un est tué par une sentinelle. Les cinq évadés survivants sont les seuls rescapés des fusillades. Les SS qui ne participent pas aux meurtres, soit quatre à cinq hommes de chaque peloton, parcourent le village en se livrant au pillage, emportant argent et bijoux, tissus et produits alimentaires, instruments de musique et bicyclettes, mais aussi volailles, porcs, moutons et veaux. Au fur et à mesure du pillage, les bâtiments sont systématiquement incendiés, ce qui nécessite de multiples départs de feu. Débusqués par les pillards ou chassés de leur cachette par les incendies, de nombreux habitants qui avaient échappé à la rafle sont massacrés isolément ou en petits groupes, hommes, femmes et enfants confondus. En entendant la fusillade et constatant que les enfants ne sont pas rentrés de l'école, des habitants des faubourgs se rendent à Oradour où ils sont abattus : « Oradour est un gouffre dont on ne revient pas ».

Parmi les 350 femmes et enfants enfermés dans l'église, seule Marguerite Rouffanche, âgée de 47 ans, parvient à s'échapper. Son témoignage est unique, mais il est corroboré par les dépositions de plusieurs SS lors du procès de Bordeaux ou de sa préparation. La première personne à recueillir à l'hôpital le récit de la blessée est Pierre Poitevin, un membre éminent des Mouvements unis de la Résistance : « Elle raconte ce qu'elle a vécu, calmement, posément, sans jamais varier ses déclarations. Si elle omet un détail et qu'on le lui rappelle, elle répond simplement oui, j'oubliais de le dire ». Le 13 juin, le préfet de Limoges reçoit également son témoignage, dont il fait un résumé. Ce récit est repris dans une note du 10 juillet adressée à la Commission d'Armistice franco-allemande de Wiesbaden par le secrétaire d'État à la défense.



Elle renouvelle son témoignage en novembre 1944 :

« Entassés dans le lieu saint, nous attendîmes, de plus en plus inquiets, la fin des préparatifs auxquels nous assistions. Vers 16 heures, des soldats âgés d'une vingtaine d'années placèrent dans la nef, près du chœur, une sorte de caisse assez volumineuse de laquelle dépassaient des cordons qu'ils laissèrent traîner sur le sol. Ces cordons ayant été allumés, le feu fut communiqué à l'engin dans lequel une forte explosion se produisit et d'où une épaisse fumée noire et suffocante se dégaugea. Les femmes et les enfants à demi asphyxiés et hurlant d'épouvante affluèrent vers les parties de l'église où l'air était encore respirable.

C'est ainsi que la porte de la sacristie fut enfoncée sous la poussée irrésistible d'un groupe épouvanté. J'y pénétrais à la suite et, résignée, je m'assis sur une marche d'escalier. Ma fille vint m'y rejoindre. Les Allemands, s'étant aperçus que cette pièce était envahie, abattirent sauvagement ceux qui venaient y chercher refuge. Ma fille fut tuée près de moi d'un coup de feu tiré de l'extérieur. Je dus la vie à l'idée de fermer les yeux et de simuler la mort. Une fusillade éclata dans l'église. Puis de la paille, des fagots, des chaises furent jetées pêle-mêle sur les corps qui gisaient sur les dalles. Ayant échappé à la tuerie et n'ayant reçu aucune blessure, je profitai d'un nuage de fumée pour me glisser derrière le maître-autel. Il existe dans cette partie de l'église trois fenêtres. Je me dirigeai vers la plus grande qui est celle du milieu et, à l'aide d'un escabeau qui servait à allumer les cierges, je tentai de l'atteindre. Je ne sais alors comment j'ai fait, mais mes forces étaient décuplées. Je me suis hissée jusqu'à elle, comme j'ai pu. Le vitrail était brisé, je me suis précipitée par l'ouverture qui s'offrait à moi. J'ai fait un saut de plus de trois mètres, puis je me suis enfuie jusqu'au jardin du presbytère. Ayant levé les yeux, je me suis aperçue que j'avais été suivie dans mon escalade par une femme qui, du haut de la fenêtre, me tendait son bébé. Elle se laissa choir près de moi. Les Allemands alertés par les cris de l'enfant nous mitraillèrent. Ma compagne et le poupon furent tués. Je fus moi-même blessée en gagnant un jardin voisin ». Selon les dépositions de plusieurs participants au massacre, la charge explosive qui doit faire s'effondrer l'église n'est pas suffisante pour atteindre son objectif. « La destruction de la voûte de l'église échoua. La suite du massacre releva-t-elle d'un ordre ou d'une initiative de sous-officiers SS ? Vraisemblablement de la conjonction d'un ordre et d'initiatives individuelles : les récits des exécuteurs décrivent quelque chose proche d'un délire du champ de bataille, lorsque des hommes libèrent toute leur violence, avec l'autorisation de leur hiérarchie. Mais il n'y a pas eu de bataille ». Toujours selon les dépositions des assassins, après l'explosion de la charge, des SS « entrent à l'intérieur de l'église où ils ont tiré des rafales de mitraillettes, tandis que d'autres SS ont lancé des grenades à main à l'intérieur du même édifice, sans aucun doute pour achever la population » ; « au moment où le feu a été mis à l'église, on entendait toujours des cris à l'intérieur, mais moins qu'au début, ce qui prouve que, lorsqu'on y a mis le feu, des personnes étaient encore vivantes ou agonisantes ».

Après 18 heures, un ingénieur des chemins de fer, Jean Pallier, arrive en camion en vue du village. Il raconte : « Au sommet d'une côte, nous avons pu apercevoir le bourg qui n'était plus qu'un immense brasier ». Il est arrêté avec ses compagnons de voyage à trois cents mètres de l'entrée du village et autorisé à rester sur place après une fouille. Il est ensuite rejoint par les passagers du tramway parti de Limoges habitant Oradour ou s'y rendant. En tentant de rejoindre le bourg à travers champs, J. Pallier constate que la localité est complètement cernée par un cordon de troupes en armes. Le groupe d'une quinzaine de personnes est arrêté vers 20 heures et, après plusieurs vérifications d'identité, relâché avec ordre de s'éloigner du village ; un sous-officier parlant correctement le français déclare aux membres de la petite troupe : « Vous pouvez dire que vous avez de la chance ». Le massacre est terminé.

À l'exception d'une section de garde, les SS quittent Oradour entre 21 heures et 22 h 30. Les SS passent la nuit dans la maison Dupic, dans laquelle seront retrouvées « plusieurs centaines de bouteilles de vins vieux et de champagne récemment vidées ». Selon un témoin qui voit passer les Allemands, « dans cette colonne allemande, j'ai remarqué plusieurs automobiles « conduite intérieure ». Parmi les camions militaires se trouvait l'auto appartenant à M. Dupic, marchand et négociant en tissus à Oradour. Il y avait la camionnette du marchand de vins. Sur l'un des camions, un Allemand jouait de l'accordéon. Il était juché sur le haut du véhicule qui était très chargé. Il y avait des sacs, des ballots ». Le 11, puis le 12 juin, des groupes de SS reviennent à Oradour pour enterrer les cadavres et rendre leur identification impossible, reproduisant une pratique usuelle sur le front de l'Est. Dans sa déposition du 11 juin, le sergent Boos explique : « J'ai personnellement déblayé l'église. Je portais des gants pour cette besogne. Je prenais les cadavres et les restes, les sortais de l'église et les mettais dans un tombeau creusé à cet effet. Pendant ce travail, une ligne de sentinelles était en position et tirait sur les civils qui s'approchaient de la forêt ». Un autre SS déclare : « Le lendemain, nous sommes revenus pour enterrer les morts. J'étais dans l'église pour sortir les cadavres, en nombre inconnu tant ils étaient brûlés, cadavres de femmes et d'enfants. Nous les avons enterrés derrière l'église et nous sommes partis ».

Jean Pallier est l'une des premières personnes à entrer à Oradour dans la matinée du 11 juin, en compagnie de quelques hommes : « Tous les bâtiments y compris l'église, les écoles, la mairie, la poste, l'hôtel que ma famille habitait, n'étaient plus que ruines fumantes. En tout et pour tout, nous n'avions aperçu que trois cadavres carbonisés en face d'une boucherie et un cadavre de femme non carbonisé, mais tuée d'une balle dans la nuque ». C'est lors d'un deuxième passage qu'il découvre les charniers : « Au milieu d'un amas de décombres, on voyait émerger des ossements humains calcinés, surtout des os de bassin. Dans une dépendance de la propriété du docteur du village, j'ai trouvé le corps calciné d'un enfant. Je vis plusieurs charniers. Bien que les ossements fussent aux trois quarts consummés, le nombre de victimes paraissait très élevé ». Il pénètre ensuite dans l'église : Il n'est pas de mots pour décrire pareille abomination. Bien que la charpente supérieure de l'église et le clocher soient entièrement brûlés, les voûtes de la nef avaient résisté à l'incendie. La plupart des corps étaient carbonisés. Mais certains, quoique cuits au point d'être réduits en cendres, avaient conservé figure humaine. Dans la sacristie, deux petits garçons de douze ou treize ans se tenaient enlacés, unis dans un dernier sursaut d'horreur. Dans le confessionnal, un garçonnet était assis, la tête penchée en avant. Dans une voiture d'enfant reposaient les restes d'un bébé de huit ou dix mois. Je ne pus en supporter davantage et c'est en marchant comme un homme ivre que je regagnai le hameau des Bordes ». Tous les témoins sont bouleversés par le degré auquel nombre de corps des quelques 350 femmes et enfants avaient été mis en pièces : «Çà et là des morceaux de crânes, de jambes, de bras, de thorax, un pied dans un soulier».

Après la destruction du village, les familles survivantes vivent dans des baraquements en bois, puis dès 1953, dans une vingtaine des deux cents maisons construites à quelques centaines de mètres des ruines, le « nouveau bourg », dont seule la rue conduisant de la place principale aux ruines porte un nom, l'avenue du 10-juin, les six autres rues ne recevant un nom qu'en 1992.

Jusqu'au début des années soixante, les habitants observent un deuil permanent et Oradour est une ville morte, où ne sont célébrés ni communion, ni baptême, ni mariage, sans aucune activité festive et où la seule vie associative est constituée par les activités organisées par l'Association nationale des Familles des Martyrs d'Oradour. Selon le médecin du nouveau bourg, le docteur Lapuelle, « à l'époque, le bourg était d'une extrême tristesse. Des rues désertes. On voyait peu de gens. Et surtout, ce qui frappait, c'est qu'on ne voyait pas d'enfants. Et cette tristesse était quelque chose d'indescriptible. Surtout, il existait à l'époque une drôle d'ambiance dans l'Association des familles qui était encore sous le choc du massacre et qui pensait qu'il fallait observer une génération de deuil dans ce pays ». Pour certains, comme Jeannette Montazaud, la proximité des ruines est pesante : « La seule chose que je n'aime pas, c'est que le nouveau bourg soit si proche. J'aimerais pouvoir ouvrir ma fenêtre et ne pas voir les ruines ».

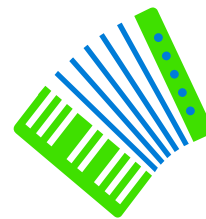
Le deuil permanent se révèle être un lourd fardeau pour les habitants, et particulièrement pour les jeunes. Amélie Lebau, qui avait quinze ans en 1944, ne peut porter des vêtements de couleur qu'après son mariage : « Comment vous dire ? Moi, le deuil a été quelque chose qui m'a terriblement marquée. Affreusement marquée. Défiler tous les dimanches en noir dans le vieux bourg devenait presque un supplice. Parce que, bon, on y rencontrait toujours des gens qui avaient souffert, on parlait des morts et on ne parlait jamais de la vie ».



Entrée d'Oradour-sur-Glane avec le panneau « **silence** » en respect des victimes.

EV

Un regard sur Omey



La salle des fêtes

En 1960, le conseil municipal prend la décision de construire une salle des fêtes, après la recherche de financement, en 1961 le projet est abandonné et repris en 1963.

En 1964, des demandes de subventions sont faites à l'Etat, la construction peut commencer. Le 7 février 1965 c'est l'inauguration.

En 1983, la salle subit une réfection extérieure et intérieure.

Pour le bicentenaire de la révolution française en 1989, un arbre de la liberté est planté près de la salle rue Jean Jaurès : il y a 3 arbres, c'est celui du milieu. La même année l'agrandissement de la salle est voté au conseil. L'extension et l'aménagement sont faits en 1990.

De 1991 à 2002, plusieurs travaux ont été réalisés : l'achat d'une cuisinière, d'une armoire réfrigérante, d'un congélateur, des baies vitrées remplacent les fenêtres, l'amiante est supprimée, des rideaux anti feu sont posés suite à un contrôle sécurité en 2002.

Le conseil municipal actuel lance une étude pour une future rénovation complète de la salle : le coût du chauffage, une climatisation pour réduire les bruits nuisant au voisinage et une remise aux normes.

Et le cylindre en pierre près de la salle qui amuse les enfants depuis tout ce temps ?????

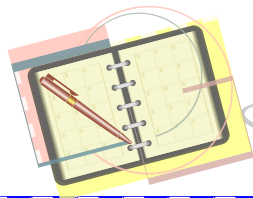
Il a été trouvé pendant des travaux d'écoulement des eaux usées dans d'anciennes gadoues qui se trouvaient sous un grand sapin à l'entrée du village en venant de Pogny.

D'après les petits enfants de Messieurs Léon Petit et Alfred Jacquet (cocher de M.Ponsard) et de M et Mme Oppici Guy, ce roule en pierre de Meuse était tiré par des chevaux de traie, il servait à tasser les chemins du château d'Omey, propriété du sieur Ponsard et pour les voies empierrées du village.

Lors du dernier bulletin, un oubli de ma part a été fait, j'ai omis de citer le nom de la cloche de notre église : elle est nommée Charlotte Valentine par son parrain M. Charles Leblanc adjoint au maire et par sa marraine Mlle Marie Victoire Valentine Ponsard.

Tous les renseignements pour cet article ont été pris dans les anciens bulletins municipaux et les archives de la commune.

S.K



Bloc Notes

☞ Vœux du Maire	8 janvier
☞ Galette des Rois	14 janvier
☞ Concours de belote de l'Amicale des Sapeurs Pompiers	29 janvier
☞ Bourse aux capsules	6 février
☞ Soirée choucroute	12 février
☞ Prochain conseil d'école du R.P.I.C. Vallée de la Craie	11 mars
☞ Ouverture Licence IV Prévues le 26 mars ou le 9 avril	
☞ Concours de belote C.C.L.	13 mars
☞ Horaire d'été	Avancé de + 1 h00 nuit du 26 au 27 mars
☞ Chasse aux œufs de Pâques (Cour de l'ancienne l'école)	25 avril
☞ Lions Club : ramassage de textiles usagés déposés devant la salle des fêtes	1^{er} mai
☞ Armistice 1939/1945 : 7 mai Rassemblement place René Fray à 11h	7 mai
☞ Barbecue de la commune	5 Juin
☞ Fêtes des voisins	
☞ Dernier conseil d'école rentrée 2010/2011 du R.P. I.C. Vallée de la Craie	juin
☞ Repas des Aînés « offert par la municipalité »	2 juillet
☞ Fête Nationale rendez-vous à 11h place René Fray	14 Juillet
☞ Concours de pétanque C.C.L. football	23 juillet
☞ Horaire d'hiver	retardé de - 1 h00 nuit du 29 au 30 octobre
☞ Halloween	31 octobre
☞ Concours de belotte C.C.L.	5 novembre
☞ Anniversaire de la victoire 1914/1918 : (à 11h)	11 novembre
☞ Soirée Beaujolais C.C.L	18 novembre
☞ Téléthon	3 et 4 décembre
☞ Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompier	décembre
☞ Illuminations du Village	3/12/2011 au 9/ 01/2012

Quelques numéros utiles

	N° de Téléphone	N° Portable	N° Fax	Mail ou Site Internet
Pompiers	18	112		
S.A.M.U	15			
Gendarmerie	17 ou 03.26.67.74.44			
Centre Anti Poison Reims	03.26.86.26.86			
Hôpital Chalons en champagne	03.26.69.60.60			
MEDECIN				
Dr Klein	03.26.72.94.76			
Dr Opoczynski	03.26.67.70.46			
Dr Perotin	03.26.67.71.20			
Pharmacie de La Moivre	03.26.67.71.24			
Infirmieres				
Mairy-sur Marne	03.26.66.53.49			
Saint-Amand-sur-Fion	03.26.73.91.73			
Presbytère/Paroisse	03.26.68.04.62			
EDF info- conseil	03.26.77.86.03			
EDF Dépannage	0.810.433.051			
GAZ Dépannage	0.810.433.051			
Véolia- Eau/ Accueil clientèle et Dépannage 24h /24	0.810.463.463			
Symsem (service administratif ou Technique)	03.26.67.92.04 03.26.70.19.29			symsem@wanadoo.fr
Mairie d'Omey Ouverture le Mercredi de 18h à 19h le Vendredi de 11h30 à 12h	0.326.67.71.68		03.26.64.49.52	mairiedomey@orange.fr
Site Internet de la Commune d'Omey				Omey.homeip.net
Salle des Fêtes	03.26.67.76.76			
Communauté de Communes de la Vallée de la Craie	03.26.67.50.05		03.26.67.50.05	cccv.homeip.net
Ecoles RPIC (Vésigneul)				http://xxi.ac-reims.fr/ec-vesigneul
Maternelle	03.26.64.39.68			
Primaire	03.26.64.97.07			
Garderie	03.26.64.97.08			
Restauration	03.26.64.97.00			
Allo Service Public	3939			
Informations Cadastre				www.cadastre.gouv.fr
Point informations Personne âgées	03.26.69.51.00			
Victime (infraction pénale)	08.00.88.13.04			
Ecole de Musique Intercommunale Marnaise (à Omey ancienne école)	03.26.08.12.98			www.capassocia.com/emim

